

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

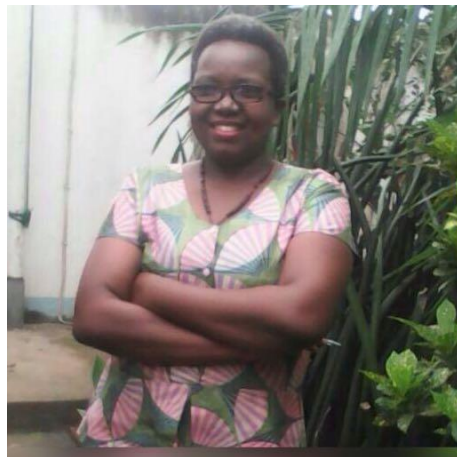
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°74 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »

Semaine du 28 août au 3 Septembre 2017



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 3 Septembre 2017, au moins 442 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i> .4	
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	4
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE</i>	4
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.1.3. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS</i>	6
<i>I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS</i>	8
<i>II. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD</i>	8
<i>III. AUTRES FAITS RAPPORTES</i>	9
<i>IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i>	11

SIGLES ET ABREVIATIONS

APC : Agent de Police Chef

API : Appui à la Protection des Institutions

CNDD-FDD: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie

FAB : Forces Armées du Burundi

FNL : Front National de Libération

PSI : Police de Sécurité Intérieure

SNR: Service National de Renseignement

UPRONA : Union pour le Progrès National

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 12 personnes tuées dont 9 cadavres, 6 torturées et 82 arrêtées arbitrairement.

Le phénomène de cadavres continu à se manifester dans plusieurs endroits du pays et aucune enquête n'est diligentée, ce qui est très inquiétant.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'assassinat, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des présumés opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Des membres des partis de l'opposition en l'occurrence ceux du FNL aile d'Agathon Rwasa et ceux de l'UPRONA aile de Charles Nditije ont été une cible privilégiée de la répression organisée par le régime du Président Pierre Nkurunziza.

Le bulletin s'insurge contre l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

Ce bulletin émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit du Gouvernement du Burundi pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne tuée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à notre rédaction en date du 2 septembre 2017 indique qu'en date du 23 août 2017, sur la colline de Bitare, commune Bugendana, province Gitega, Olivier Irankunda a été tué par des jeunes Imbonerakure dirigés par le chef de colline Bitare du nom de Léonidas Niragira alors qu'il venait demander un abri chez ce chef collinaire. La victime venait de la province Makamba et se dirigeait vers la province Kayanza. Il a été accusé d'espion et a été battu à mort par des jeunes Imbonerakure, Désiré et Antoine, sous la complicité de Léonidas Niragira, chef de colline Bitare. La victime a par la suite succombé à ses blessures. Les jeunes Imbonerakure font des entraînements militaires dans la province de Gitega au vu et au su de tout le monde. Ces derniers sèment la terreur dans toutes les communes de Gitega.

1.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Mugamba, province Bururi

En date du 30 août 2017, vers 21heures, Gaspard Niyokwizera, de la composante sociale Tutsi, démobilisé ex FAB de 2015, âgé de 46 ans, fils de Ndome, père de six enfants, de la sous colline Gahagaze, colline Donge-Burasira, commune Mugamba, province Bururi, a été fusillé par des personnes non encore identifiées. Selon des sources sur place, Gaspard Niyokwizera était un commerçant de vaches et venait du bar de cette localité. Le mobile de cet assassinat reste inconnu. Les informations reçues de la part de la communauté disent que ce sont des militaires de la position de cette localité qui l'auraient tendu une embuscade parce qu'ils auraient su qu'il venait du marché de Tora pour vendre son taureau.

Une personne tuée en commune Gisagara, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 août 2017 indique qu'en date du 24 août 2017, Gérard Nduhirubusa, originaire de la colline Gitwenge, zone et commune Gisagara, province Cankuzo, a été retrouvé agonisant, langue coupée par des gens non identifiés sur la colline Ruramba, zone Camazi, commune Gisagara puis conduit à l'hôpital Murore en province Cankuzo où il est décédé en date du 27 août 2017. Selon des sources sur place, Gérard Nduhirubusa est un ancien militant du parti UPRONA aile de Charles Nditije.

1.1.3. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE

Un corps sans vie retrouvé en commune Kibago, province Makamba

En date du 29 août 2017, un corps sans vie d'un jeune adolescent non identifié, âgé entre 13 et 14 ans, a été découvert sur la sous colline Ruyange, colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba. Selon l'administration locale, ce cadavre a été retrouvé par des enfants qui gardaient des vaches tout près de la rivière Muragarazi à la frontière Burundo-Tanzanienne côté burundais. Selon des sources sur place, la victime a été égorgée.

Un corps sans vie retrouvé en commune Marangara, province Ngozi

En date du 31 août 2017, un corps sans vie de Melchior Miburo a été retrouvé sur la colline Runda, commune Marangara, province Ngozi. Les sources sur place indiquent que ce corps a été retrouvé dans un fossé. Les mêmes sources disent que les auteurs du crime n'ont pas été identifiés de même que le mobile de ce meurtre.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bubanza

En date du 31 août 2017, un cadavre d'Athanase Manirakiza a été retrouvé sur la colline Mwanda, commune et province Bubanza. Les sources sur place indiquent que la victime a été étranglée par des gens non identifiés et mêmes les raisons de son assassinat restent inconnues. Les mêmes sources ajoutent qu'Athanase Manirakiza venait d'être libéré par la mesure de la

grâce présidentielle. Les administratifs à la base font savoir qu'il était un bandit alors que la population pense que des mobiles politiques seraient derrière ce meurtre. L'administration s'est précipitée à l'enterrement du corps sans que des enquêtes soient effectuées.

Deux corps sans vies retrouvés en commune Itaba, province Gitega

En date du 1^{er} septembre 2017, deux corps sans vie, celui d'Aline Harerimana, âgée de 21 ans et celui de sa mort-née, ont été retrouvés sur la colline Kanyonga, zone Buhevyi, commune Itaba de la province Gitega. Des sources sur place font savoir que le cadavre de cette femme, cultivatrice, été retrouvé dans une vallée à moins d'un kilomètre de la Paroisse Buhoro. Les mêmes sources ajoutent que les assassins auraient d'abord fait avorter la femme qui était enceinte et le cadavre de son bébé a été retrouvé à côté de celui de sa mère.

Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 27 au 28 août 2017, le corps sans vie de Bucumi, âgé de 30 ans, vendeur du vin de banane et cultivateur, membre du parti CNDD-FDD, a été retrouvé à la 4^{ème} transversale, sur la colline Kagazi, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon nos sources, Bucumi a été tué décapité dans un champ de riz par des hommes non identifiés avant d'être jeté à cet endroit.

Un corps sans vie retrouvé en commune Gitanga, province Rutana

En date du 29 août 2017, sur la colline Nyamabuye, commune Gitanga, province Rutana, Vianney Hakizimana, âgé de 37 ans, a été retrouvé suspendu dans son salon le matin du 30 août 2017.

Un corps sans vie retrouvé en commune Gihogazi, province Karusi

En date du 31 août 2017, un corps sans vie d'une jeune fille du nom de Médiatrice Nahayo a été retrouvé sur la colline Murago, zone Gihogazi, province Karusi. Selon des sources sur place, ce cadavre présentait des blessures au niveau de la tête.

1.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne torturée en commune et province Rumonge

En date du 28 août 2017, le prénomné David, membre du FNL aile d'Agathon Rwasa et démobilisé, a été tabassé par des Imbonerakure dirigés par un prénomné Denis de la sous colline Makombe, colline Mutambara, zone Gatete, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont intimé l'ordre de participer aux travaux communautaires ce qu'il a refusé. David a été évacué à l'hôpital de la localité tandis que les auteurs restent impunis.

Une personne arrêtée et torturée en commune Kibago, province Makamba

En date du 2 août 2017, sur la colline Jimbi, commune Kibago, province Makamba, un enseignant du nom d'Ildephonse Ndayitwayeko, a été arrêté par le chef de poste J. Bosco Hatungimana après des bagarres survenues à la maison. Ce dernier l'a fait sortir du cachot vers 1 heure du matin et l'a sérieusement torturé. La victime urine du sang et ce responsable du poste de Kibago lui a refusé la permission d'aller se faire soigner. La victime est détenue au cachot du poste de police à Kibago.

Une personne torturée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 28 août 2017, vers 23 heures, sur la colline Mushasha I, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Ali Birikunzira, originaire de la commune Kinyinya, province Ruyigi, a été torturé par des Imbonerakure en patrouille lorsqu'il était chez lui.

Une personne torturée en commune Musongati, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 août 2017, sur la colline de Ngoma, commune Musongati, province Rutana, le nommé Nsabimana, démobilisé et chauffeur d'un véhicule de transport, a été malmené et battu par les jeunes affiliés du parti au pouvoir dont Nahayo, Thérance et Nduwayo lorsque ce chauffeur a eu une panne sur la route Rutana-Gitega l'accusant qu'il est l'ami de Niyombare.

Une personne arrêtée et torturée en commune Buhiga, province Karusi

En date du 1^{er} septembre 2017, un jeune connu sous le surnom de Brasta a été arrêté puis torturé par les agents de police de l'API, l'accusant de vouloir tuer le Président Pierre Nkurunziza car il ne s'est pas arrêté au moment où le cortège du Président Pierre Nkurunziza aller passer vers la croisade organisée dans cette province. Selon des sources sur place, Brasta a été sauvagement tabassé à l'aide des ceinturons de police, de gourdins et de coups de pied de bottines. Après, il a été conduit au cachot de police à Buhiga avant d'être relâché le soir avec des blessures au niveau du visage et de la tête.

Une personne arrêtée et torturée en commune Buhiga, province Karusi

En date du 1^{er} septembre 2017, le nommé Ndayishimiye de la colline Muyange, commune Bugenyuzi, province Karusi, a été arrêté par des agents de police de l'API qui l'ont accusé de prendre une vidéo à l'aide de son smartphone au moment où le Président Pierre Nkurunziza était en train de prêcher l'évangile dans la croisade en province Karusi. Selon des sources sur place, ce jeune Ndayishimiye a été tabassé par ces agents de l'API avant d'être conduit au cachot de police situé au chef-lieu de la zone Buhiga.

I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Huit personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 28 août 2017, huit personnes ont été arrêtées lors d'une fouille perquisition opérée par des policiers et des militaires sur la 13^{ème} et 14^{ème} avenue de la zone urbaine de Cibitoke du n°60 à 80, Mairie de Bujumbura. La mission de cette fouille était de demander à tout travailleur de ménage d'adhérer à l'association des travailleurs de ménage. Elles ont été relâchées après avoir payé une rançon variant entre 3000 et 5000 fbu.

Soixante personnes arrêtées en commune et province Gitega

En date du 26 août 2017, au quartier Nyabugogo de la ville de Gitega, près de l'Institut paramédical, 60 personnes ont été arrêtées arbitrairement par la police en complicité avec l'administration. Elles sont membres d'une association qui lutte contre les violences basées sur le genre. Elles étaient accusées de tenir une réunion illégale alors que le chef de la colline Ntobwe, où se tenait la réunion, avait été invité même s'il était absent. Elles ont été relâchées le 28 août 2017 par le Commissaire provincial de police, Melchior, sans avoir été interrogées.

Deux personnes arrêtées en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 31 août 2017, le chef de colline Muyange du nom de Patrice Ntiganzwa et le chef de cellule ont été arbitrairement arrêtés par Jean Paul Mirerekano, le commissaire régional PSI, en commune Nyanza-Lac, province Makamba. Depuis leur arrestation, aucune infraction à leur charge n'a été mentionnée dans le registre d'écrou. Selon des sources de ses proches, Patrice Ntiganzwa serait victime de son appartenance politique, car issu du parti UPRONA, aile de Charles Nditije. Plusieurs tentatives de le destituer de ses fonctions ont été faites par les administratifs communaux et provinciaux selon les membres de son parti mais en vain.

Dans la même commune, en date du 29 août 2017, le chef de colline Rimbo, a été démis de ses fonctions. Il a été accusé par le gouverneur de province Gad Niyukuri de boycotter ses réunions. Lui aussi est membre de l'UPRONA. Quatre autres chefs de collines et membres du parti UPRONA aile de Charles Nditije ont été démis de leurs fonctions en moins de quatre mois. Les membres de ce parti parlent de chasser toutes voies discordantes du CNDD-FDD.

II. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD

Des coups de feu entendus en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 28 août 2017, vers 20 heures, des coups de feu ont été entendus sur les collines Kigwati I et II, de la zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural. Selon nos sources, des militaires ont aperçu un groupe d'hommes armés et ont ouvert le feu sur eux les repoussant vers la réserve naturelle de Rukoko. L'information sur place indique que ces

hommes armés étaient des Imbonerakure des collines Kigwati I et II. Les mêmes sources confirment qu'aucun dégât n'a été enregistré. Le matin du 30 août 2017, une fouille perquisition a été opérée par des militaires et policiers sur les deux collines. Un fusil du type R4 a été retrouvé derrière la maison du chef des Imbonerakure sur la colline Kigwati II, en même temps adjoint du président du comité mixte de sécurité sur les collines Kigwati I et II répondant au nom de Prosper Kwizera. Après cette fouille, Prosper Kwizera et Floribert Nduwayo alias Bébé, aussi Imborerakure qui est en même temps veilleur à Buringa chez Ndomboro, ancien agent du SNR aujourd'hui détenu à la prison centrale de Mpimba, ont été arrêtés et conduits au cachot de police de la brigade de Gatumba, en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. L'information qui nous est parvenue indique que Floribert Nduwayo alias Bébé est cité parmi les gens qui ont participé à l'enterrement des corps dans une fosse commune à Rukoko. Le président du parti CNDD-FDD sur la colline Kigwati II et un Imbonerakure du nom d'Emmanuel Minani ont été arrêtés en date du 31 août 2017 puis conduits au cachot de la brigade de Gatumba. La même source sur place ajoute que le motif de leur arrestation est que le fusil saisi ne fait pas partie de ceux distribués aux jeunes Imbonerakure sur ces deux collines. Ce fusil a été amené par un Imbonerakure surnommé « Métallique » de la province Bubanza.

Une personne attaquée par des Imbonerakure en commune Kibago, province Makamba

En date du 29 août 2017, en commune Kibago, une veuve du nom d'Angèle Ntihebuwayo a été attaquée par un groupe d'Imbonerakure qui l'accusait de sorcellerie. Après des cris de secours, un de ces Imbonerakure du nom Emmanuel Nzokira y a laissé son chapeau. La victime a reconnu un autre Imbonerakure du nom de Frédéric Ndiokubwayo. Malgré qu'elle ait porté plainte, ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

III. AUTRES FAITS RAPPORTES

Une personne blessée en commune et province Gitega

En date du 28 août 2017, Gérard Ndayisenga, responsable du SNR en province Muyinga, a tiré sur Emery Nsengiyumva au quartier Shatanya de la ville de Gitega où il habitait. Cette personne était un des manœuvres qui déchargeait un camion de marchandises. Ce responsable du SNR les a arrêtés pour leur demander leur carte d'identité et il a par la suite tiré sur l'un d'entre eux. Emery a été grièvement blessé puis conduit à l'hôpital régional de Gitega avant d'être transféré vers la ville de Bujumbura. Gérard Ndayisenga n'a pas été inquiété.

Une personne blessée en commune Buhinyuza, province Muyinga

En date du 31 août 2017, vers 20 heures, une jeune fille du nom d'Annonciate Ndiokubwayo, fille de Sabine Ndiokubwayo, a été blessée au niveau de la tête par une grenade lancée par des personnes non identifiées à travers une fenêtre de la maison en commune Buhinyuza, province Muyinga. Des sources sur place indiquent qu'après l'attaque, ces malfaiteurs ont pris le large. La jeune fille a été conduite vers un établissement sanitaire pour être soignée.

Deux personnes blessées en commune Busoni, province Kirundo

En date du 31 août 2017, Bigirindavyi et Bigirimana ont été grièvement blessées par balles tirées par APC Cyprien Ngendakumana sur la colline Gatete, commune Busoni, province Kirundo.

Une personne blessée en commune Mugina, province Cibitoke

Dans la nuit du 28 août 2017, sur la colline Nyempundu, zone Nyamakarabo, commune Mugina, province Cibitoke, Bonith Habonimana a été grièvement blessé à coups de machettes par des Imbonerakure. Selon nos sources, la victime a été dépouillée d'une somme de 600 000 fbu.

Un policier blessé et 10 personnes arrêtées en commune et province Cankuzo

En date du 28 août 2017, dix jeunes gens ont été arrêtés par des policiers lors d'une patrouille sur la colline Muyaga située à 4 km du chef lieu de la commune et province Cankuzo puis conduits au cachot du commissariat de police de Cankuzo. Selon des sources sur place, tout a commencé par des bavures survenues chez un certain Philippe avec un policier de la position de Muyaga lors des cérémonies de baptême de son enfant en date du 27 août 2017. Ce policier a commencé à menacer des gens sur place. Par après, il a menacé des gens qui étaient dans un bistrot disant qu'il détient une liste des gens qu'il considère comme fauteurs de trouble. La population s'est défendue en le désarmant puis il a été tabassé à l'aide de bâtons. Blessé au niveau de la tête, ce policier a été conduit à l'hôpital Cankuzo pour subir des soins médicaux en date du 28 août 2017. Parmi les personnes pointées du doigt comme ayant participé à cet incident, il y a un certain Toyi qui a choisi de prendre le large la même nuit vers 20 heures.

Une personne blessée en commune et province Bubanza

En date du 29 août 2017, sur la colline centre ville Bubanza, commune et province Bubanza Yolanda Nicimpaye a été tabassée par un policier du nom d'Adrien Sibomana du poste de police de Bubanza. Selon nos sources, le policier a demandé à Yollande de lui donner un crédit des unités de téléphone par force ce qu'elle a refusé. Ce policier a commencé à le battre à l'aide de son fusil au niveau de la poitrine. La victime a été conduite à l'hôpital de Bubanza et le policier ne s'inquiéter pas.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des assassinats, des tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblées à l'endroit des opposants en général et en particulier aux membres des partis de l'opposition en l'occurrence ceux du FNL aile d'Agathon Rwasa et ceux de l'UPRONA aile de Charles Nditije sont aussi signalés.

Des actes d'intimidations organisés par les jeunes Imbonerakure constituent une source de menaces à l'endroit de toute personne non membre du parti au pouvoir.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande :

Au Gouvernement du Burundi :

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des policiers, des jeunes de la ligue Imbonerakure et des agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population.